



Restitution d'enquête auprès des parents d'élèves de Maternelle et d'Élémentaire

*Changements d'horaire des accueils
périscolaires à Palaiseau à partir de la
rentrée 2023*

AAPE Palaiseau

Avril 2024

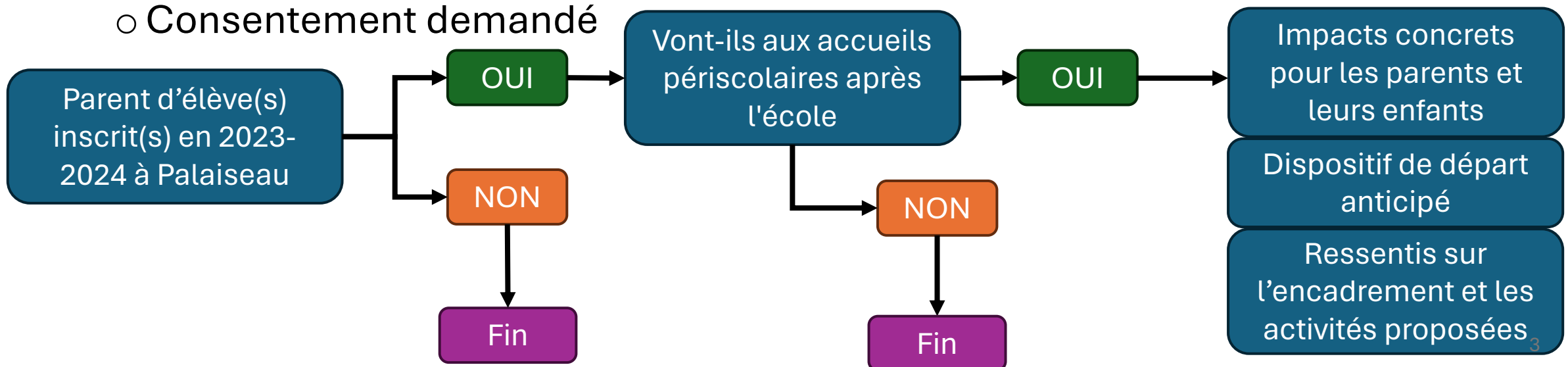


Objectifs de la démarche

1. Quantifier objectivement les impacts des changements d'horaire pour les parents et leurs enfants
2. Compléter les retours qualitatifs déjà communiqués
3. Permettre un retour plus systématique des parents d'élèves car tous n'ont pas le temps ni les moyens d'envoyer un courrier à la mairie
4. Nourrir la réflexion de la municipalité et des associations de parents d'élèves pour trouver une solution adaptée aux enfants, à leurs parents et aux équipes d'animations
5. Mettre en lumière des problématiques particulières

Conception du questionnaire

- Questionnaire conçu et testé par plusieurs RPEs d'AAPE
- Questionnaire partagé avec la mairie lors de la réunion du 22 novembre 2023
→ remarques prises en compte et questionnaire amélioré
- Rappel factuel des changements
- Plusieurs séries de tests avant diffusion
- 2 parties possibles (mater et / ou élem) selon situation des parents
- Consentement demandé





Diffusion de l'enquête

- Du 18 Janvier au 15 Mars 2024
- Principalement relayée par AAPE mais aussi par les listes indépendantes, FCPE et PEEP
- Ouverte à tous les parents d'élèves inscrits en écoles maternelles et/ou élémentaires à la rentrée 2023
- Diffusion ciblée avec plusieurs canaux: emails, groupes WhatsApp, affichages, tractages, etc.
- Diffusion très factuelle sans jugement et invitant tous les points de vue

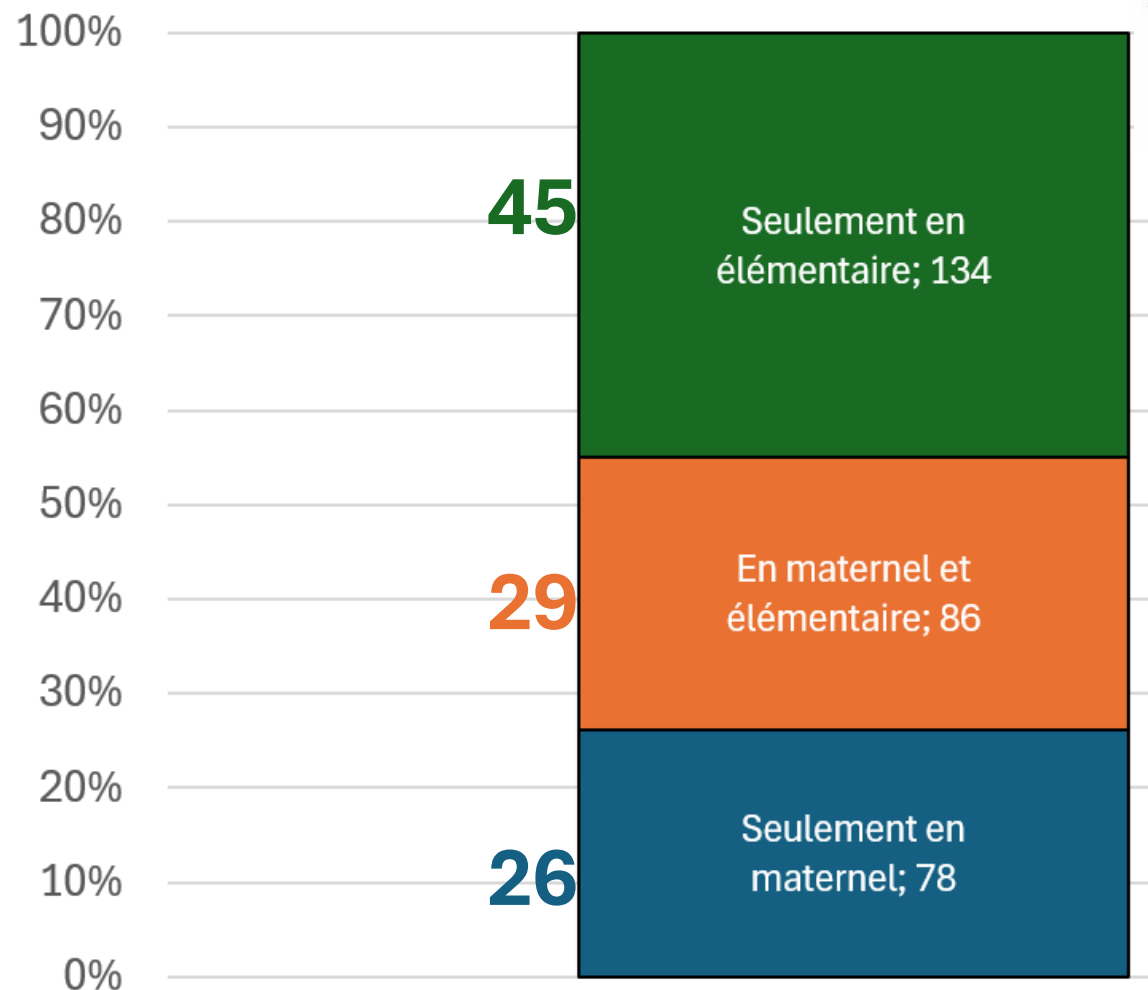
« Nous avons besoin de toutes vos réponses et qu'elles soient les plus objectives possibles. Que vous soyez favorable ou non, votre avis personnel compte tout autant ! »



Nombres de réponses

- Horodateur, Nom, prénom et adresse permettent de vérifier que les réponses correspondent à des parents d'élèves réels
- 355 réponses collectées dont
 - 9 tests supplémentaires de RPEs
 - 2 doublons (même noms et prénoms) → réponse plus récente gardée
 - 12 avec nom et prénom incomplets
 - 1 consentement non donné
 - 5 suspects ou contradictoires par ex : « Le stade est trop loin et mal desservi » pour Nom, Prénom et une personne disant avoir des enfants dans 8 écoles élémentaires
- 326 réponses valides soit 4,8 % à 9,6 % des parents d'élèves de la ville → participation très importante pour ce type de sondage
- 91,5 % des répondants ont au moins 1 enfant en accueil périscolaire après l'école → ces 298 sont utilisées pour les statistiques présentées dans ces planches

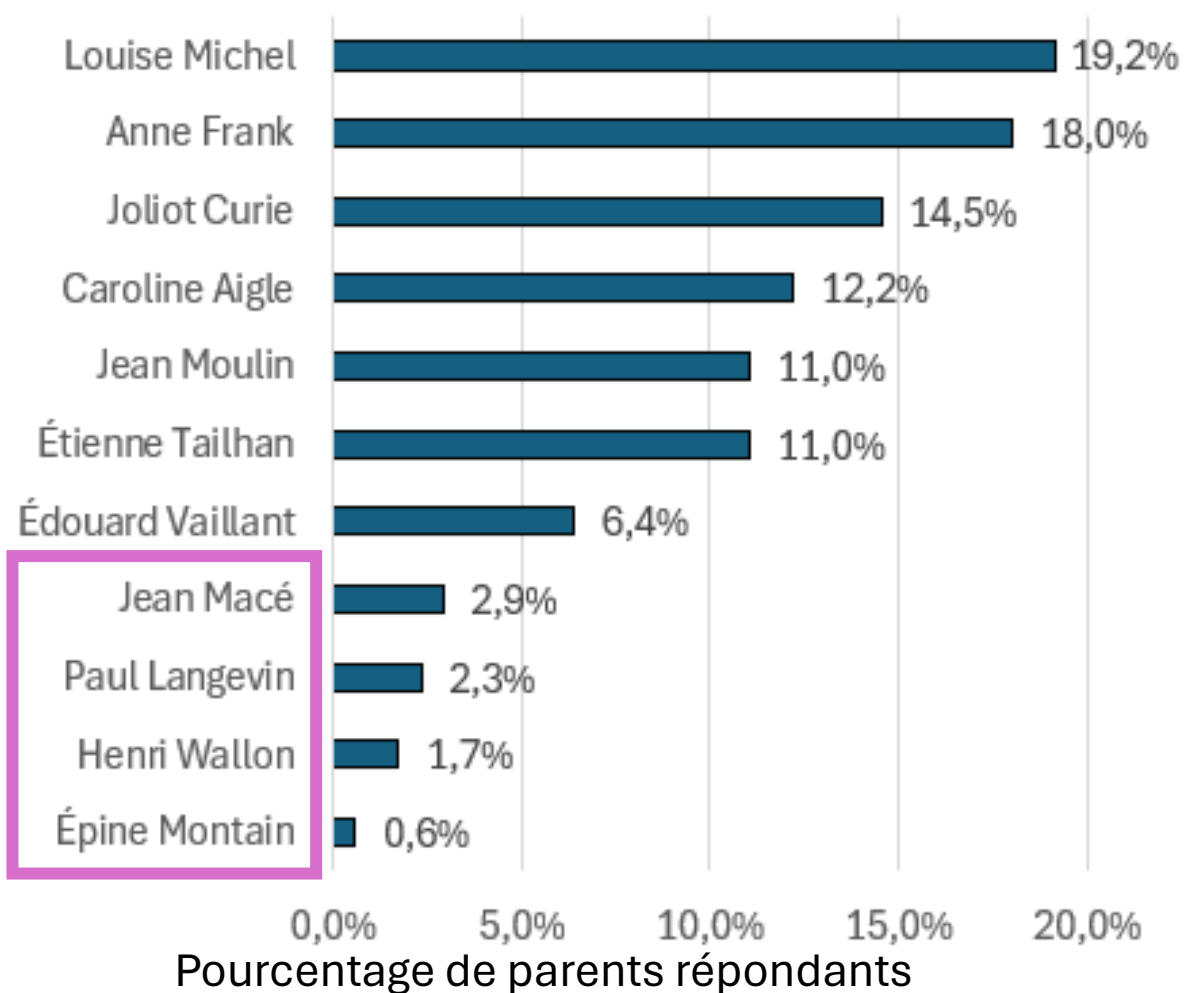
Les répondants ont des enfants qui fréquentent les accueils maternels et / ou élémentaires



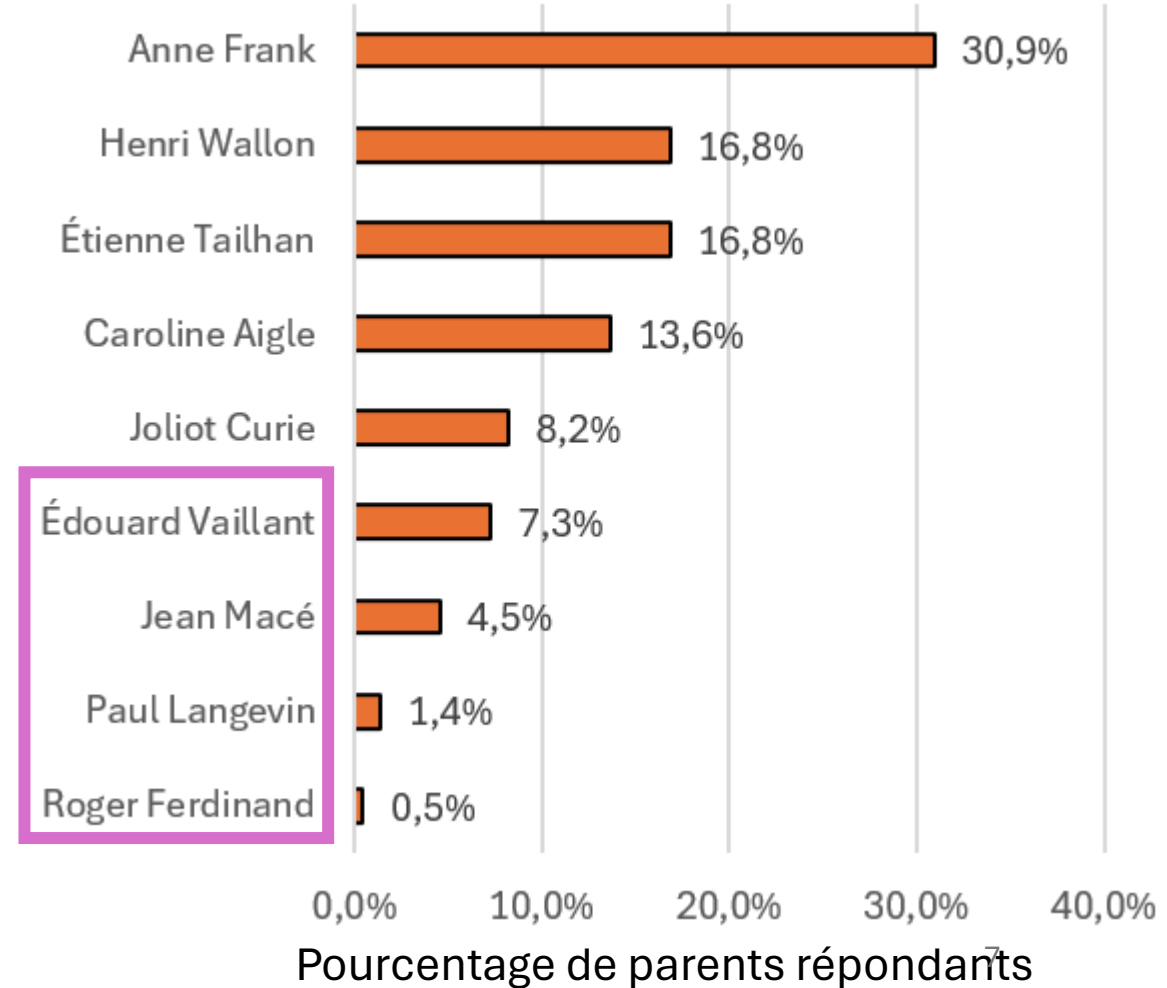
Des répondants ayant des enfants dans toutes les écoles de Palaiseau et une participation plus faible dans certaines écoles



Maternelle

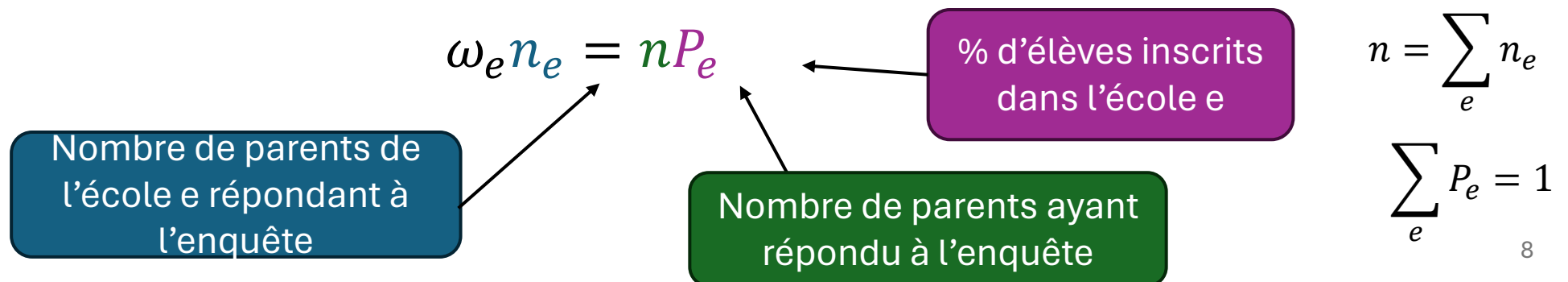


Élémentaire



Méthode de pondération des réponses

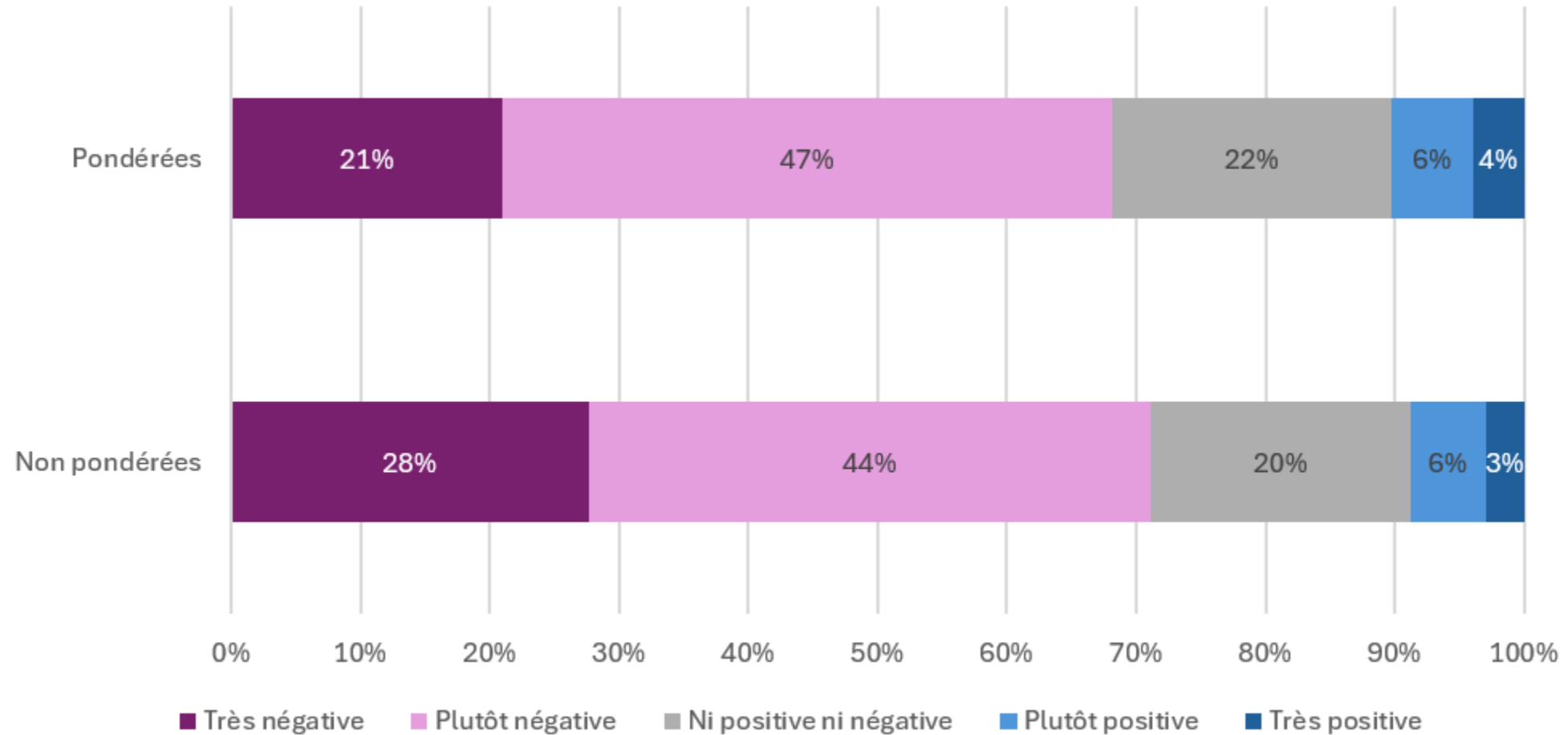
- Méthode standard dans les instituts de sondages pour prendre en compte les différences entre la répartition des élèves inscrits et la répartition des parents ayant répondu pour chaque école
- Pondérer = donner relativement plus de poids aux parents des écoles sous représentées et moins de poids aux parents des écoles surreprésentées
- Poids calculés pour les maternelles et élémentaires séparément pour représenter au mieux les effectifs respectifs des écoles
- Les résultats sont montrés en pondérés et non pondérés → très peu de différence → résultats très stables
- Pour chaque école dénotée e les poids ω_e sont calculés comme suit :





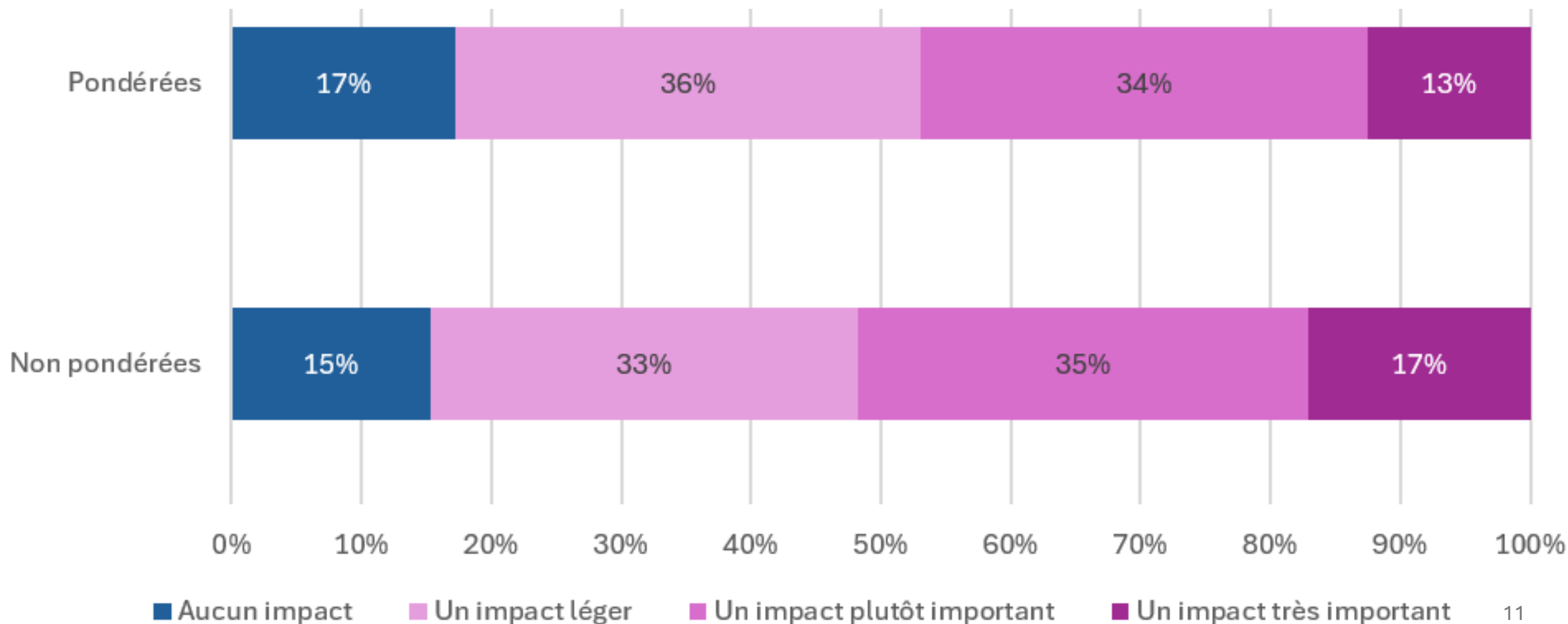
Impacts des changements d'horaires pour les maternelles

De manière générale la modification des horaires d'accueil en centre de loisirs maternel est selon vous une évolution : **négative pour 68 % des parents**



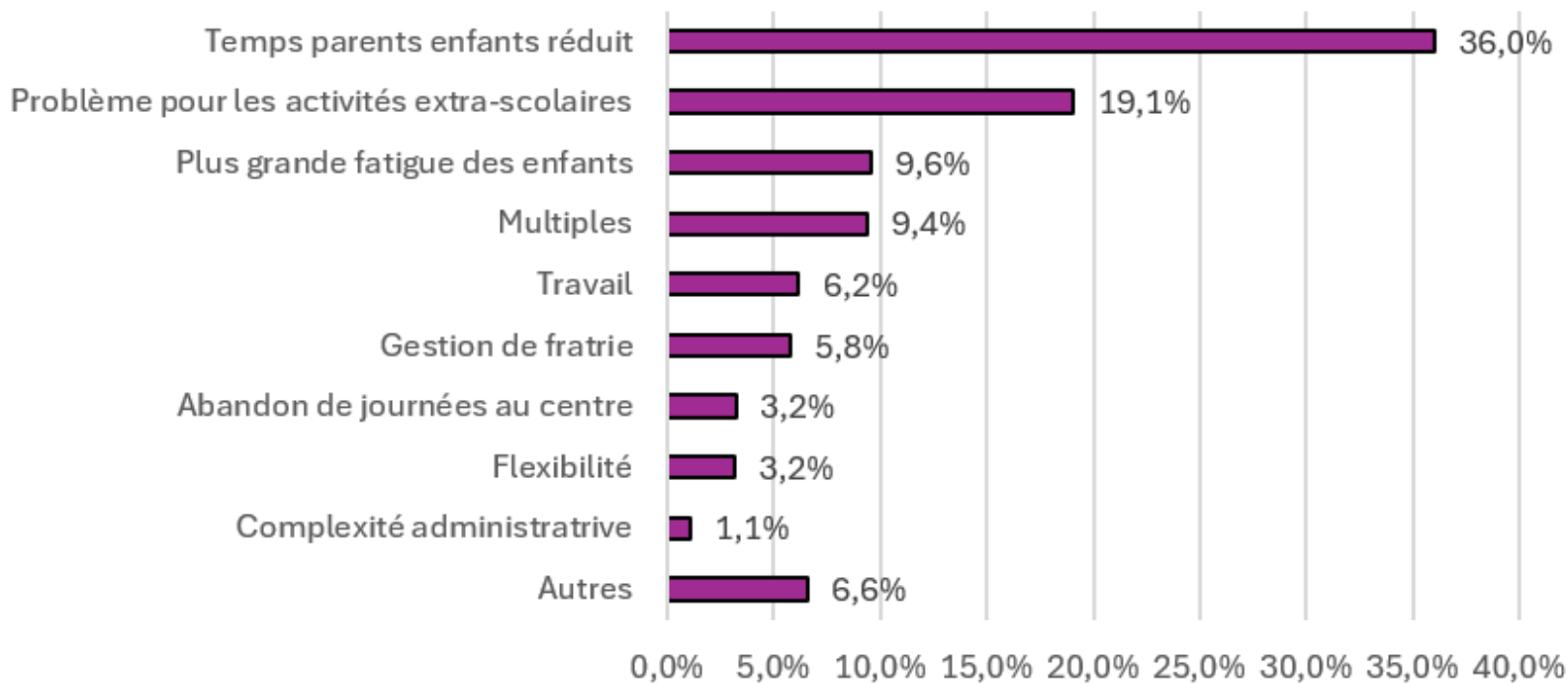
Note: N = 170 parents. Les pourcentages ont été arrondis à l'unité pour plus de lisibilité. Les sommes sont bien chacune égales à 100%.

Quel impact la modification des horaires d'accueil en centre de loisirs maternel a eu sur votre organisation les soirs de la semaine : **83%** impactés dont **47%** au moins plutôt important



Note: Les pourcentages ont été arrondis à l'unité pour plus de lisibilité. Les sommes sont bien chacune égales à 100%.

Vous avez indiqué que la modification des horaires a eu un impact sur votre organisation. Pourriez-vous décrire cet impact de manière générale ?



Données pondérées mais résultats quasi-identiques sans pondération

« Récupération de notre petite fille chez la nounou à 17h15 à proximité de l'école, donc obligé d'attendre 17h45 avec la petite pour récupérer la plus grande. Ce qui n'est pas forcément agréable les jours de pluie ou de grand froid. »

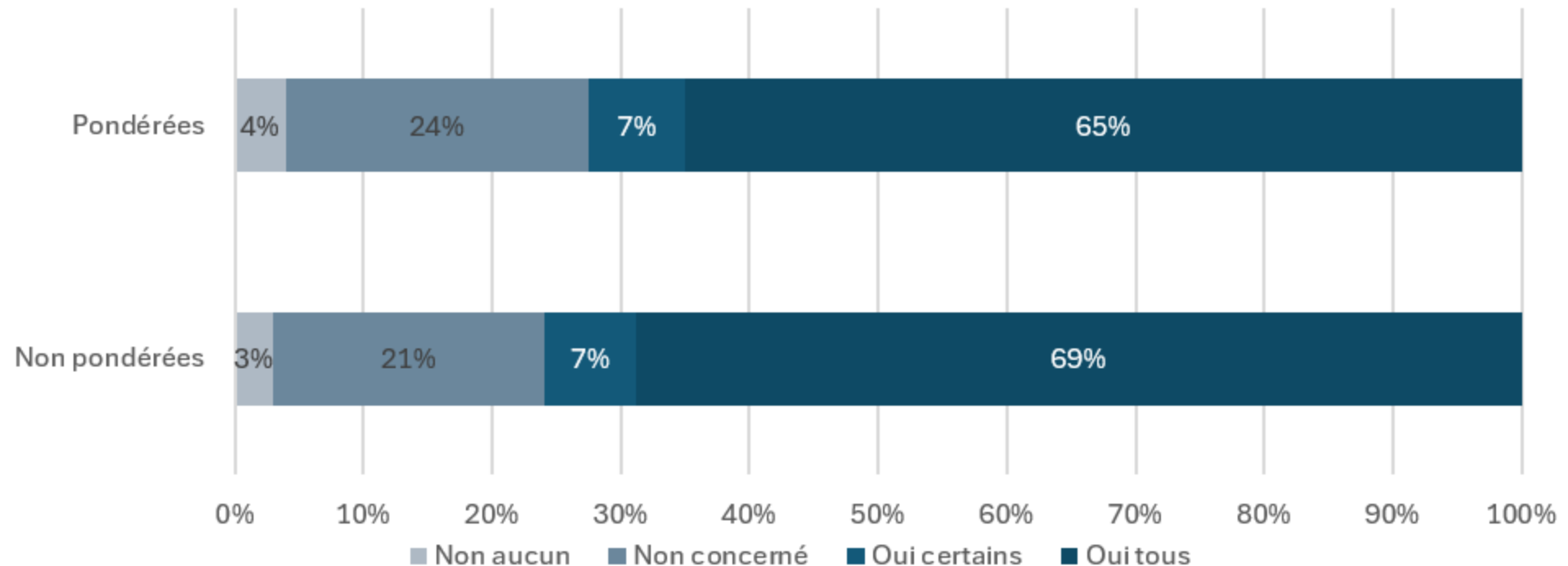
« Le jeudi ma fille a danse au conservatoire à 17h30. J'ai eu la dérogation mais je n'ai pas le droit de la récupérer avant 17h15. Par conséquent c'est la course on est en retard et cela rajoute un stress»

« Problématique de circulation pour le récupérer à 17h45 + trop tard pour mon fils et avant cela m'oblige à partir 20min plus tôt du travail afin d'être sûr d'être à l'heure... »

Environ 72 % des parents interrogés avaient au moins un de leurs enfants en accueil périscolaire maternel l'année dernière



L'année dernière, vos enfants scolarisés en maternelle allaient-ils aux centres de loisirs à Palaiseau après l'école (hors vacances scolaires) ?

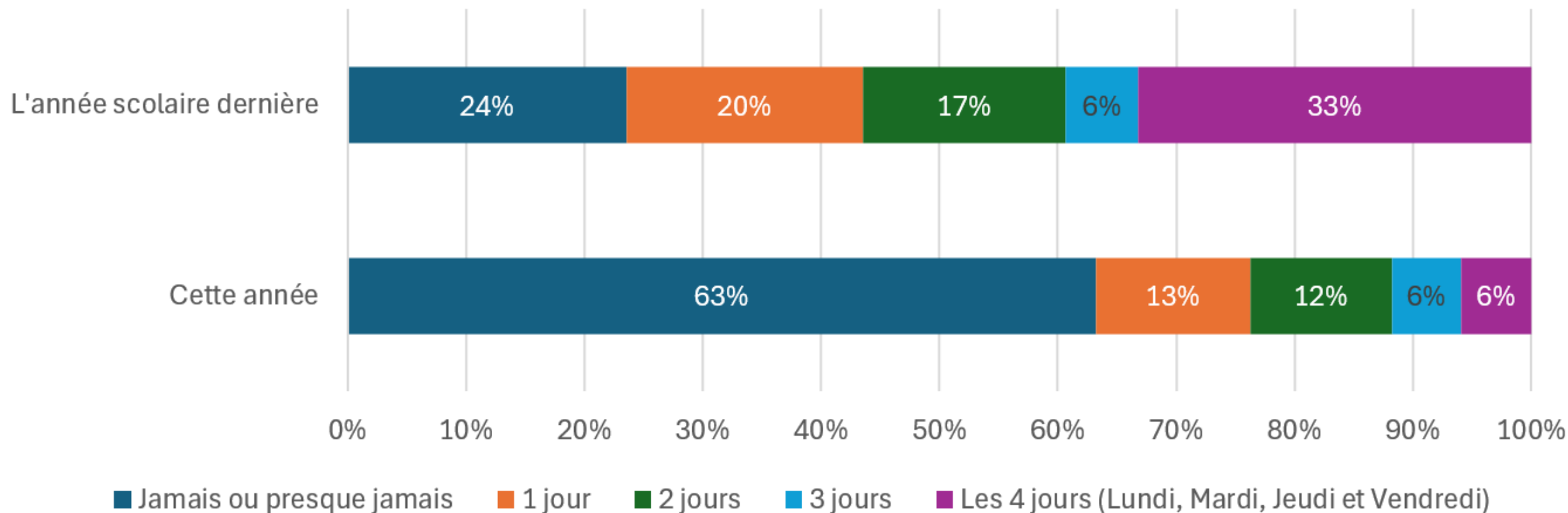


Note: Les pourcentages ont été arrondis à l'unité pour plus de lisibilité. Les sommes sont bien chacune égales à 100%.

76 % des parents allaient récupérer leurs enfants avant 17h45 l'année dernière. Cette année ils ne sont plus que 27 %.



Vous venez récupérer vos enfants scolarisés en maternelle aux accueils périscolaires avant 17h45 :

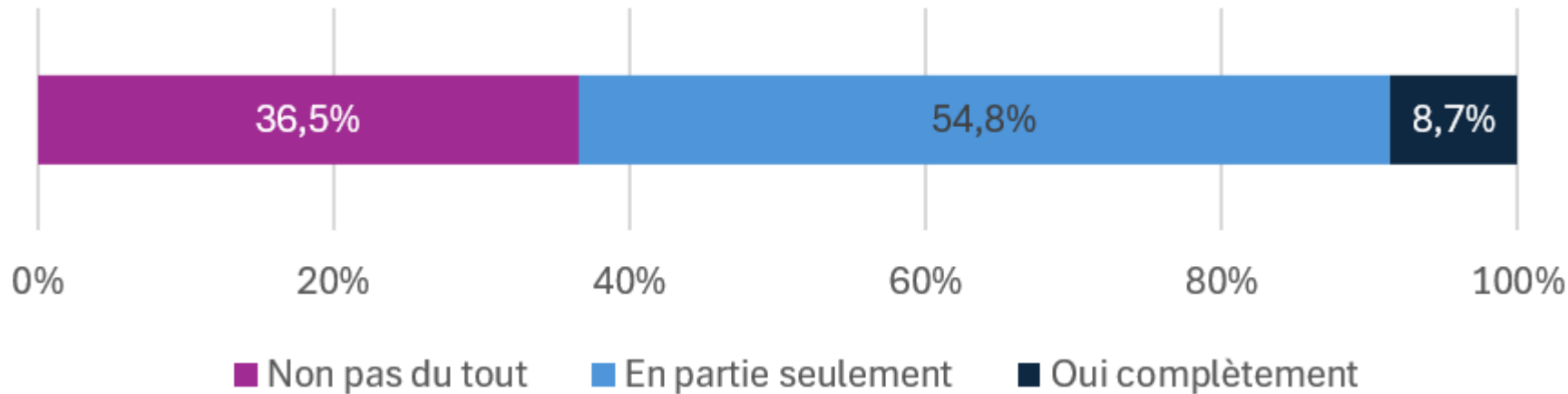


Note: Résultats avec réponses pondérées. Les pourcentages ont été arrondis à l'unité pour plus de lisibilité. Les sommes sont bien chacune égales à 100%.

Un dispositif de départ anticipé jugé insuffisant par les parents de maternelles

- 17 % des parents disent en bénéficier
- Bien qu'étant une amélioration vis-à-vis du départ à 17h45, le dispositif répond complètement aux besoins de seulement 8,7 % des parents qui en bénéficient

Pour ces 17 %, ce dispositif de départ anticipé pour les maternelles répond-il à vos besoins ?



« L'anticipation n'est pas toujours possible. Il m'est arrivé de venir à l'heure anticipé sans avoir notifié. Les enfants étaient dans la cour, sans activité spécifique. »

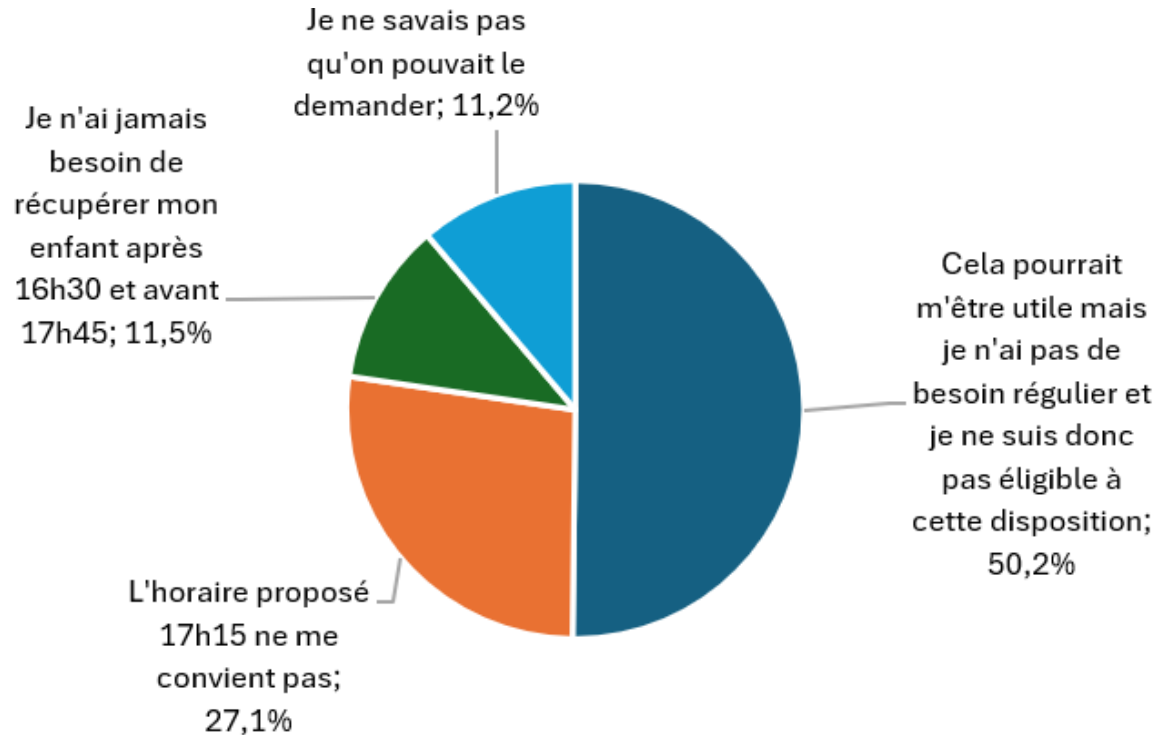
« Pour être à 17h30'au conservatoire c'est trop short »

« Le fait qu'un jour fixe soit imposé, ce n'est pas compatible avec des contraintes professionnelles variables »

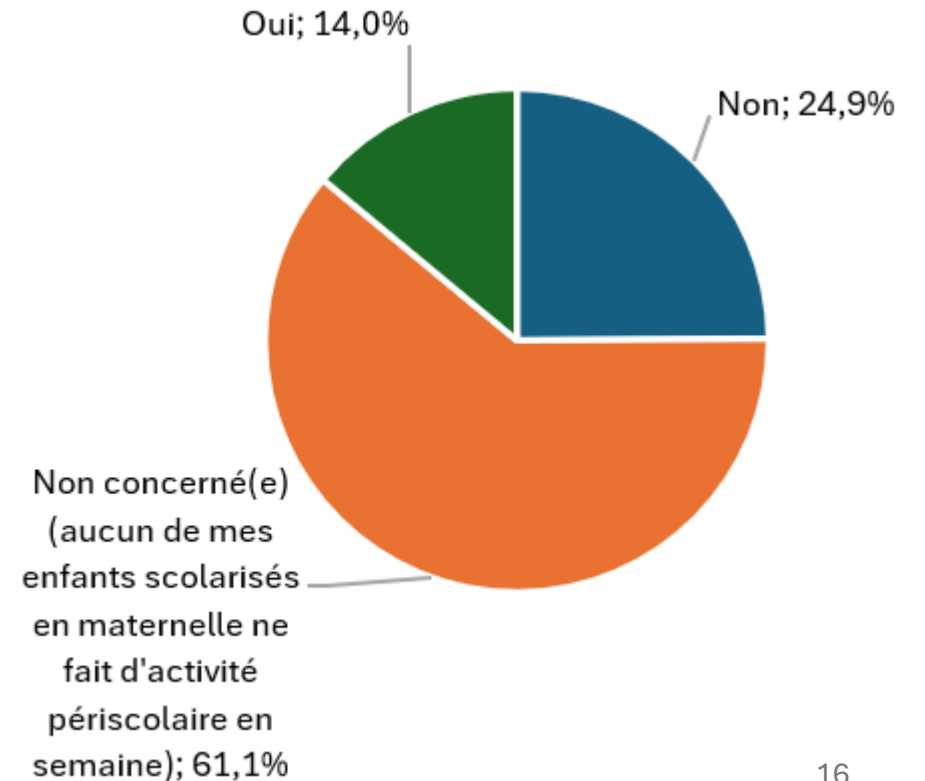
Un dispositif de départ anticipé pas assez flexible car les emplois du temps ne sont pas fixes



Pourquoi ne bénéficiez-vous pas du dispositif de départ anticipé pour les maternelles proposé par la mairie ?



Une inscription à l'année pour le dispositif de départ anticipé à 17h15 est-elle compatible avec les activités extrascolaires de vos enfants scolarisés en maternelle ?

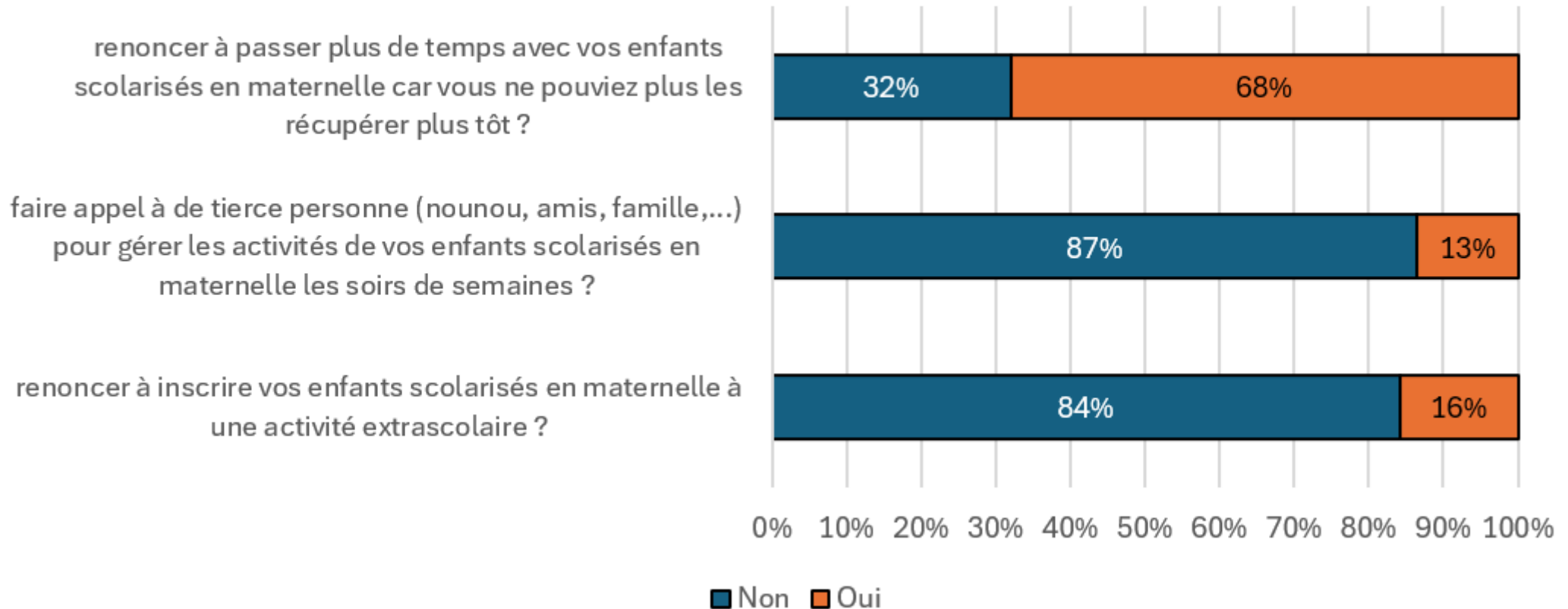


Note: Résultats avec réponses pondérées.

Les parents ont réagi majoritairement par une réduction du temps passé avec leurs enfants



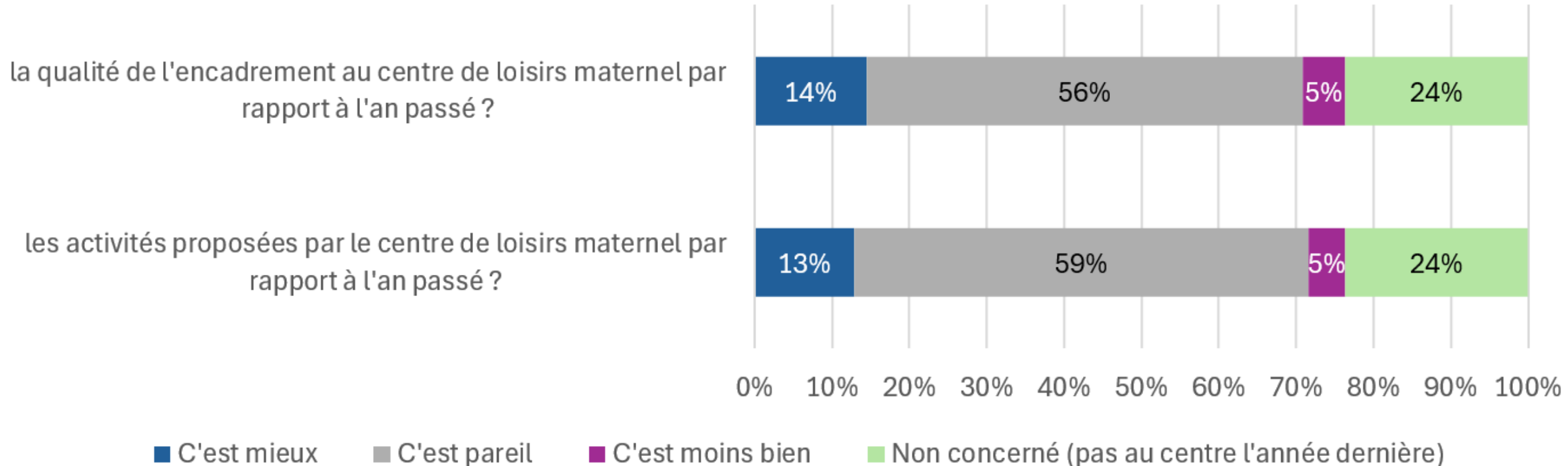
En raison du changement des horaires, avez-vous dû



Les parents jugent que les activités et la qualité d'encadrement en accueil périscolaire maternel n'ont pas évolué depuis le changement des horaires



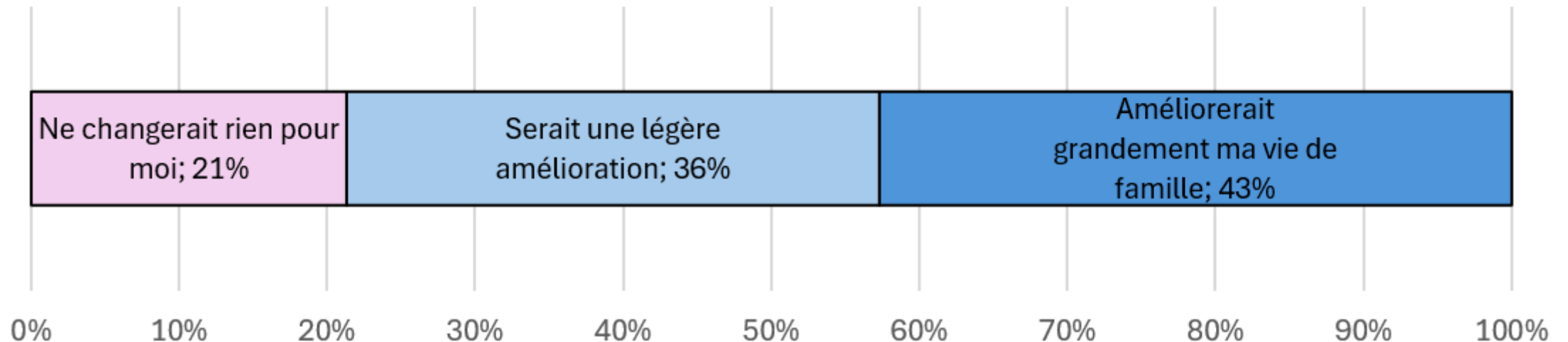
Quel est votre ressenti sur



Permettre la récupération des enfants à partir de 17h15 sans restriction est jugée comme une amélioration par la majorité des parents



Pour les maternelles, les représentants des parents d'élèves souhaitent demander à la mairie une ouverture du portail à 17h15 ouverte à tous et en continu. Selon vous cette disposition :



Conclusions pour les parents d'élèves en maternelle

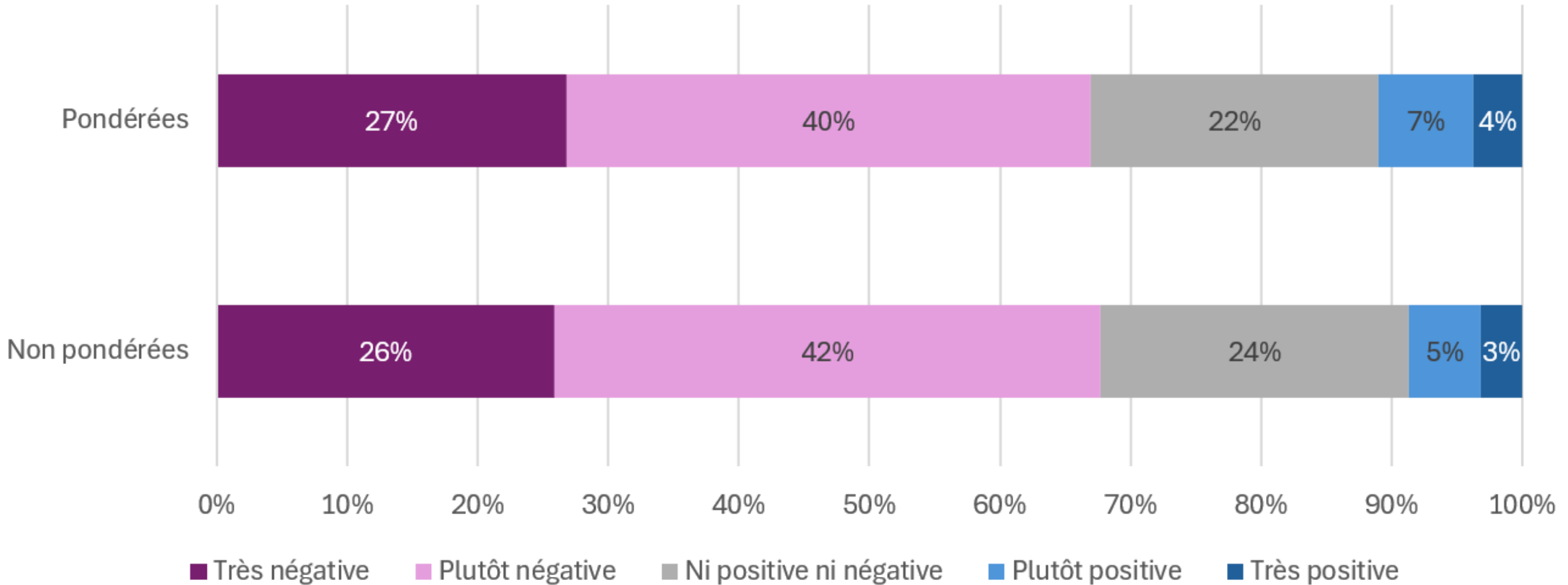


- Modification des horaires est une **évolution jugée négative** par 68 % des parents
- **83 % des parents** se disent **impactés** dont 47 % de manière plutôt importante
 - Temps parents enfants réduits
 - Activités extrascolaires impactées → environ 25 % des parents
 - Plus grande fatigue des enfants
 - Impacts sur les activités professionnelles des parents
 - Gestion des fratries plus difficile
- **76 % des parents allaient récupérer leurs enfants avant 17h45 l'année dernière** contre 27 % cette année
- **Un dispositif de départ anticipé jugé insuffisant** : seuls 17 % des parents disent en bénéficier et 91 % de ceux-ci affirment que le dispositif ne répond pas à tout leur besoin → en cause : **manque de souplesse du dispositif** dans un monde où les emplois du temps évoluent au cours de l'année
- Les parents ont réagi majoritairement (68 %) par **une réduction du temps passé avec leurs enfants**
- Les parents jugent que **les activités et la qualité d'encadrement** en accueil périscolaire **n'ont pas évolué** depuis le changement des horaires alors que cet aspect avait été mis en avant par la municipalité (cf. note de présentation répond aux exigences des financeurs (CAF) et organismes de contrôles (SDJES) présentée en conseil municipal du 19 Juin 2023 qui précise que le nouveau règlement vise à « garantir une amélioration de la qualité des projets proposés ».)
- Permettre la **récupération des enfants à partir de 17h15 sans restriction est jugée comme une amélioration** par la majorité des parents



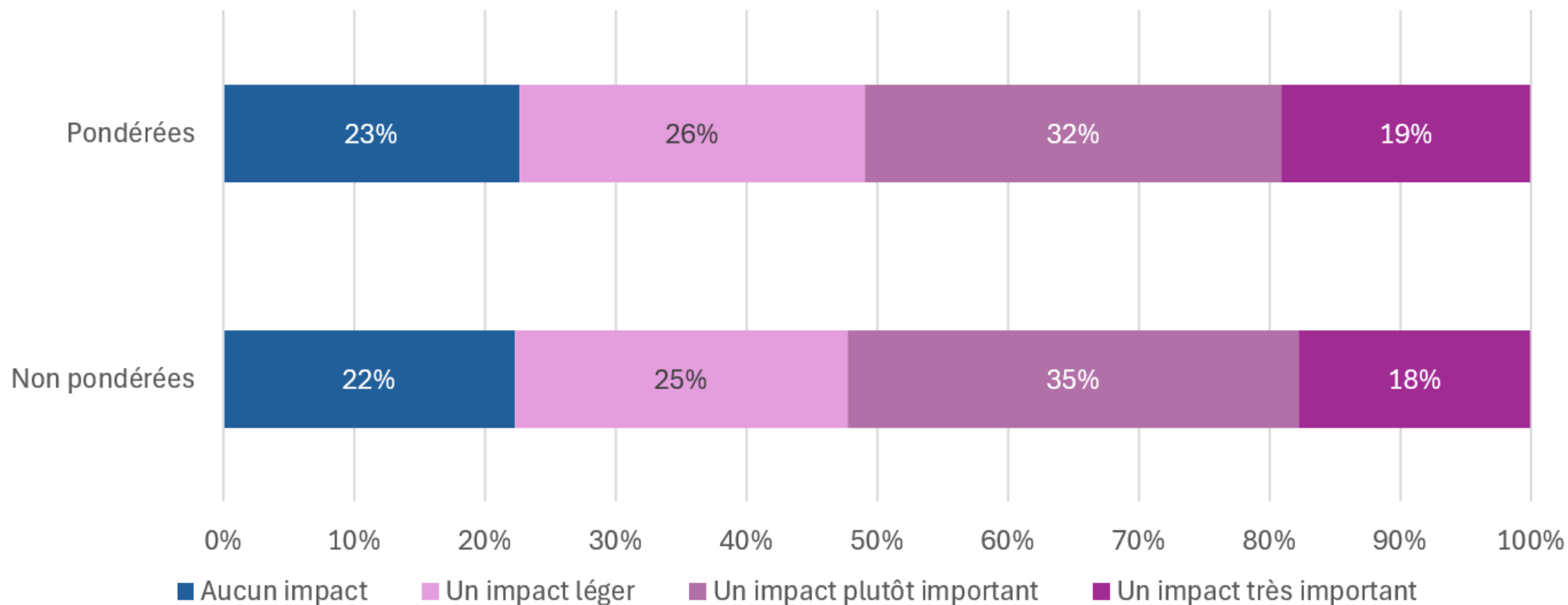
Impacts des changements d'horaires pour les élémentaires

De manière générale la modification des horaires des accueils périscolaires élémentaires est selon vous une évolution : **négative pour 67 % des parents**



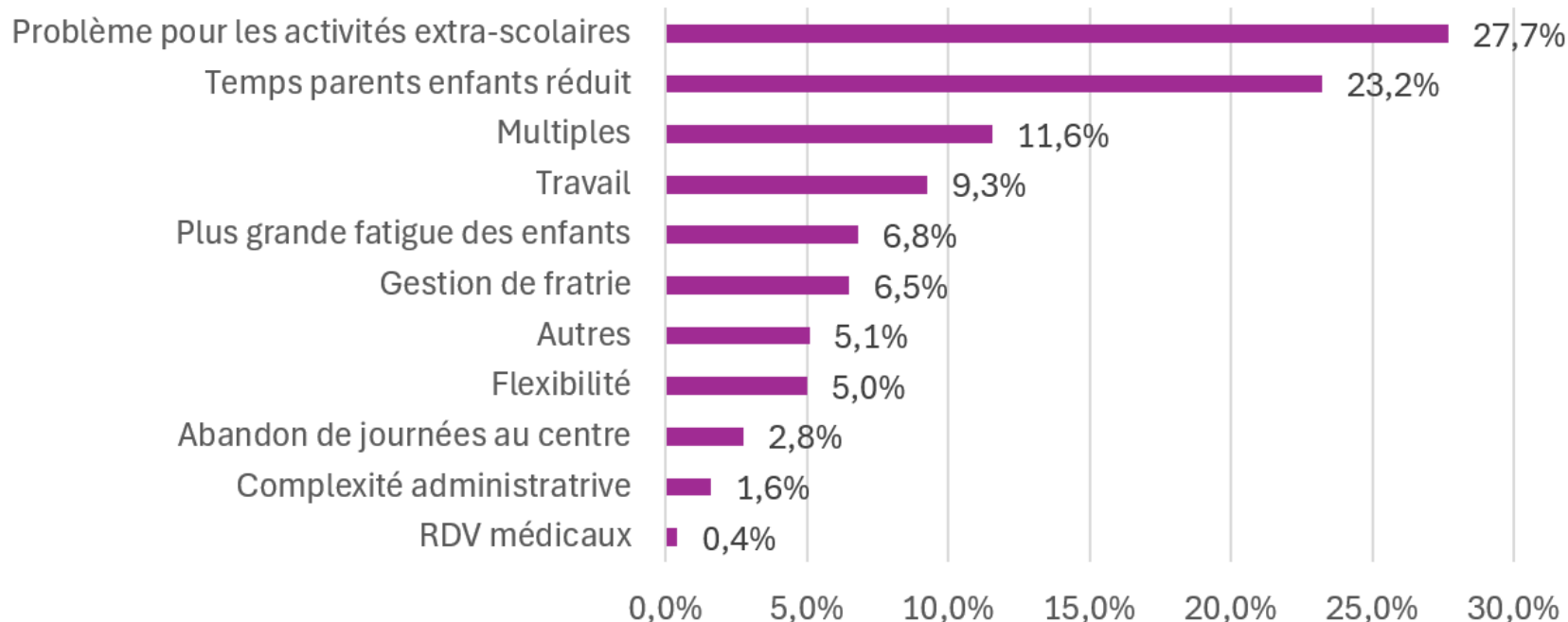
Note: N = 220 parents. Les pourcentages ont été arrondis à l'unité pour plus de lisibilité. Les sommes sont bien chacune égales à 100%.

Quel impact la modification des horaires des accueils périscolaires élémentaires a eu sur votre organisation les soirs de la semaine : **77%** impactés dont **51%** au moins plutôt important



Note: N = 220 parents. Les pourcentages ont été arrondis à l'unité pour plus de lisibilité. Les sommes sont bien chacune égales à 100%.

Vous avez indiqué que la modification des horaires a eu un impact sur votre organisation. Pourriez-vous décrire cet impact de manière générale ?



« J'attends parfois dans ma voiture pour récupérer mon fils notamment le vendredi car en fonction des transports que je prends en plus de ma voiture je peyw arriver à un horaire variable 17h ou bien 17h30 et ne peux du coup pas librement récupérer mon fils et doit attendre pour profiter du week-end. Quand c'est à l'horaire de 18h il y a souvent affluence et je mets au moins 1 quart d'heure à le récupérer et pareil cela retardé le moment de rentrer chez soi le soir et faire à manger et toutes les autres tâches de parents qui ont une vie intense le soir. »

Données pondérées mais résultats quasi-identiques sans pondération

« Nous avons dû arrêter de le mettre et prendre une garde externe pour qu'il puisse faire ses activités »

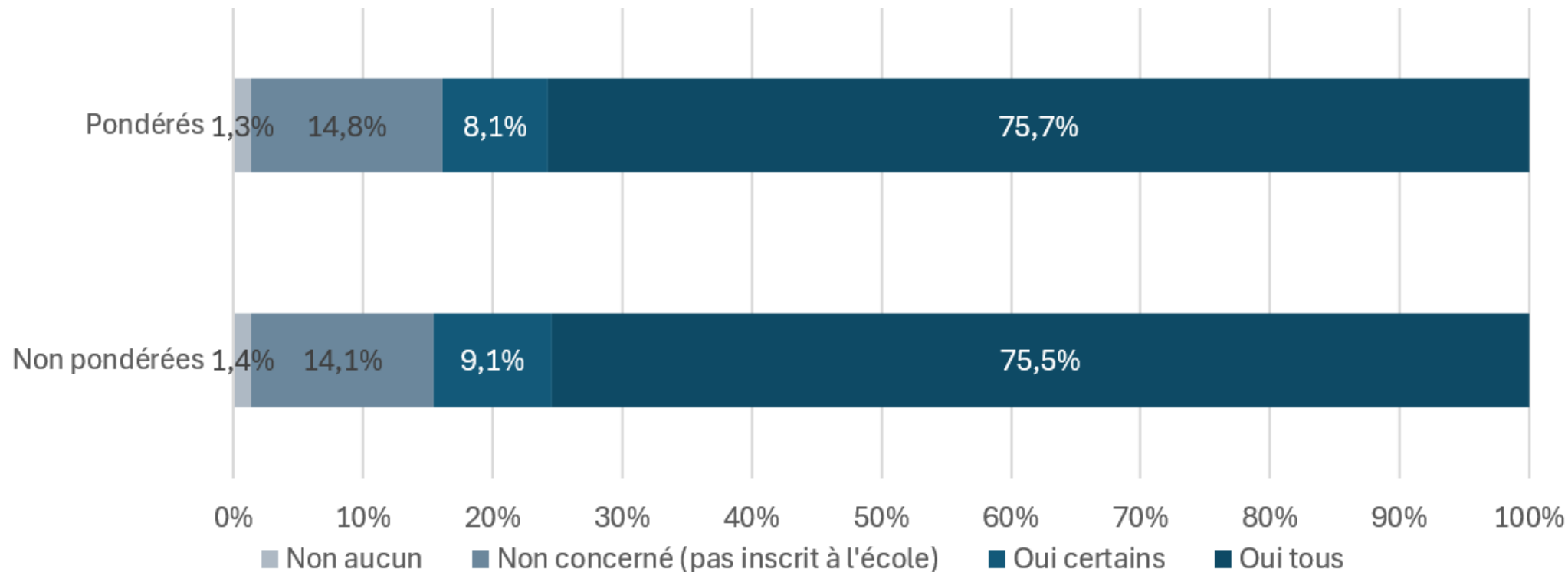
« Horaires non cohérents avec les horaires du collège : l'aînée ne peut pas récupérer l'enfant sur son trajet. Ponctuellement bloquant pour rdv. »

« Des retards aux activités sportifs de la semaine, des modifications du planning de travail non réglementé, des tensions entre mon fils et son entraîneur du fait des retards répétés qui bloque la progression de mon fils. »

Environ 76 % des parents interrogés avaient au moins un de leurs enfants en accueil périscolaire élémentaire l'année dernière



L'année dernière, vos enfants scolarisés en élémentaire allaient-ils aux centres de loisirs à Palaiseau après l'école (hors vacances scolaires) ?

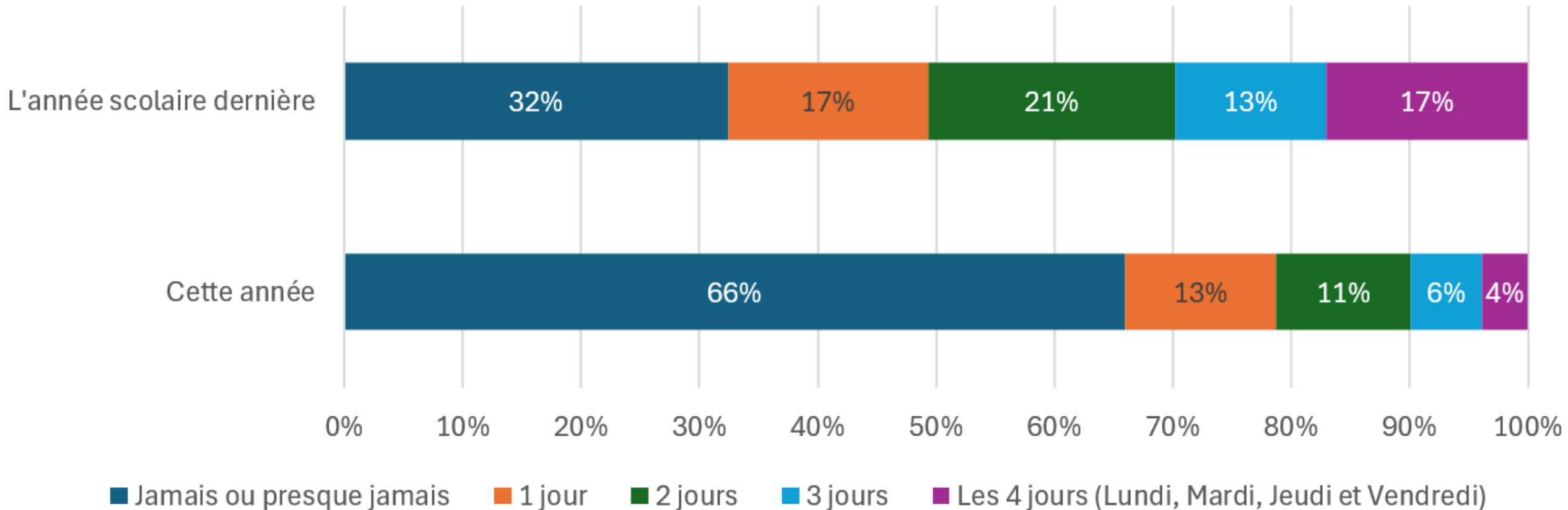


Note: Les pourcentages ont été arrondis à l'unité pour plus de lisibilité. Les sommes sont bien chacune égales à 100%.

68 % des parents allaient récupérer leurs enfants avant 17h45 l'année dernière. Cette année ils ne sont plus que 34 %.



Vous venez récupérer vos enfants scolarisés en élémentaires aux accueils périscolaires avant 17h45 :

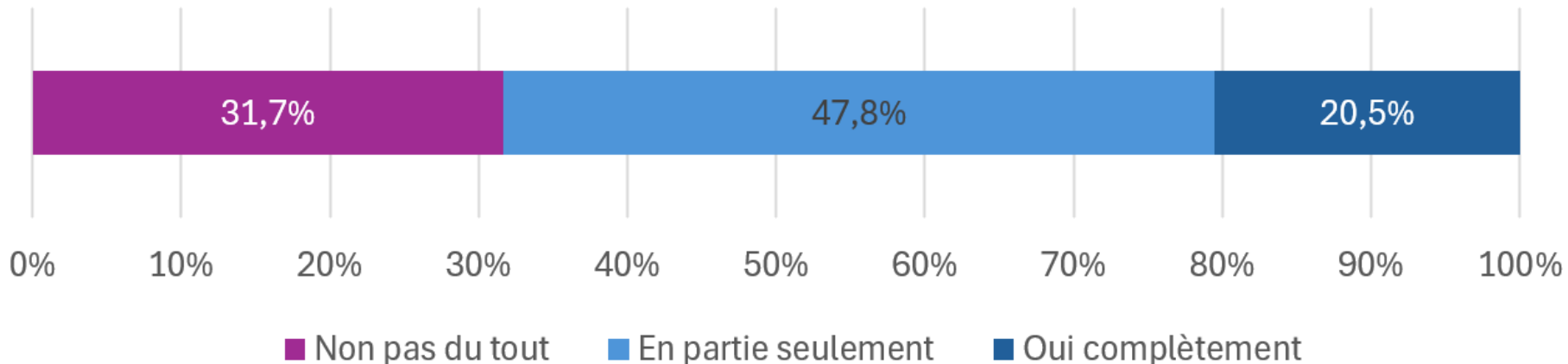


Note: Résultats avec réponses pondérées. Les pourcentages ont été arrondis à l'unité pour plus de lisibilité. Les sommes sont bien chacune égales à 100%.

Un dispositif de départ anticipé jugé insuffisant par les parents d'élémentaires

- 23 % des parents d'élémentaires disent en bénéficier
- Bien qu'étant une amélioration vis-à-vis du départ à 17h45, le dispositif répond complètement aux besoins de seulement 20,5 % des parents qui en bénéficient

Pour ces 23 %, ce dispositif de départ anticipé pour les maternelles répond-il à vos besoins ?



« Créneau très limité pour récupérer son enfant. Si je peux, je préfère autant éviter de l'inscrire au centre les jours où une sortie anticipée est nécessaire. »

« En cas de retard sur la route ou autre entre le travail et l'école. Il n'ai plus possible de récupérer les enfants avant 17h45. Les parents se retrouve pénalisé mais les enfants aussi. Car ils doivent rester plus tard. »

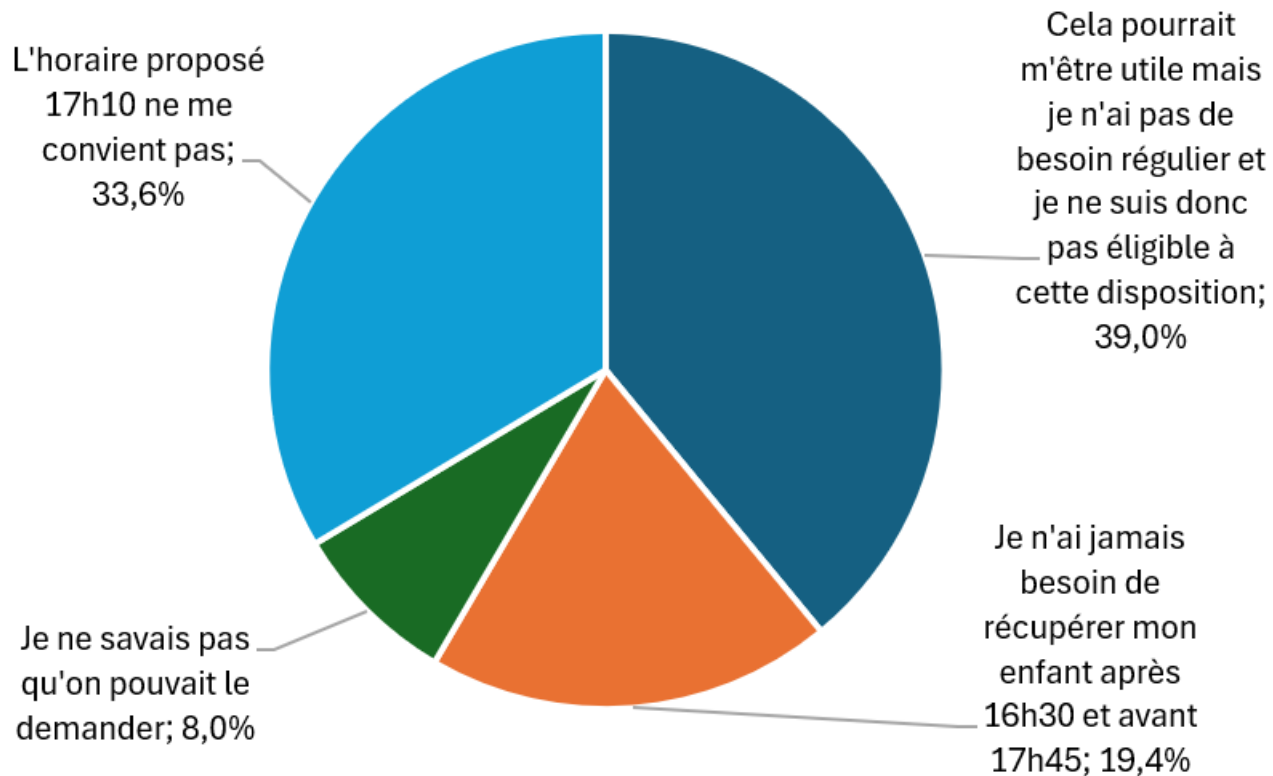
« Suivant les jours et les semaines on ne peut pas toujours récupérer les enfants à 17h10 or l'option n'est plus modifiable »

Note: Résultats avec réponses pondérées.

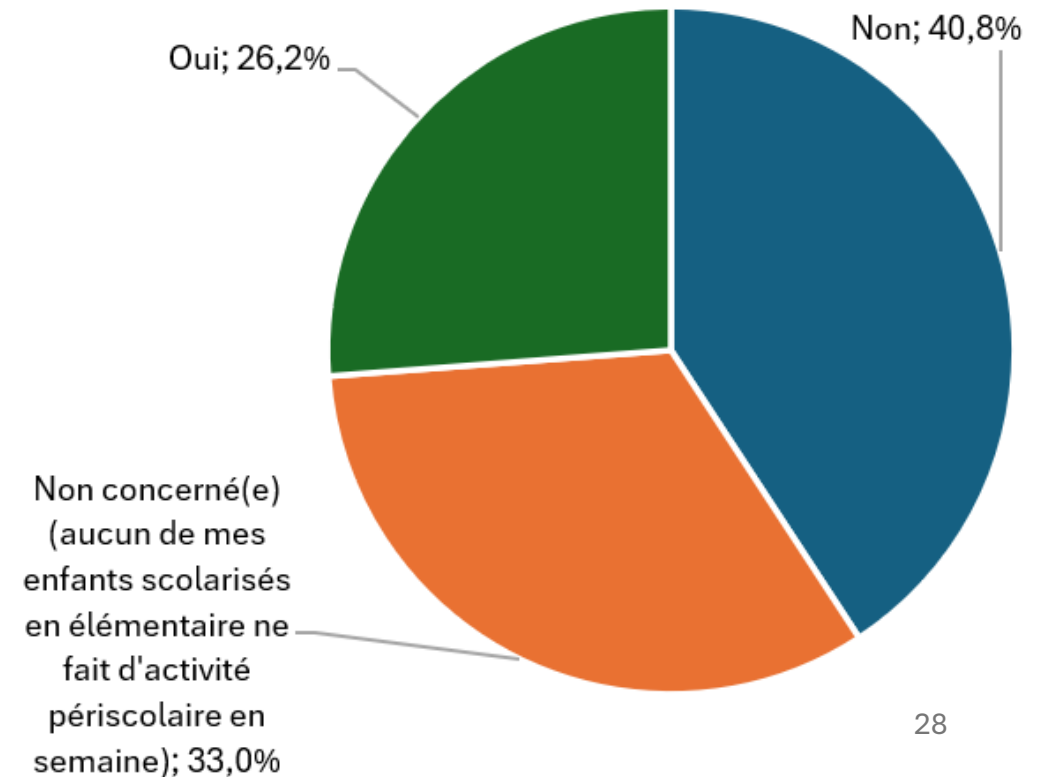
Un dispositif de départ anticipé pas assez flexible car les emplois du temps ne sont pas fixes



Pourquoi ne bénéficiez-vous pas du dispositif de départ anticipé pour les maternelles proposé par la mairie ?



Une inscription à l'année pour le dispositif de départ anticipé à 17h15 est-elle compatible avec les activités extrascolaires de vos enfants scolarisés en maternelle ?

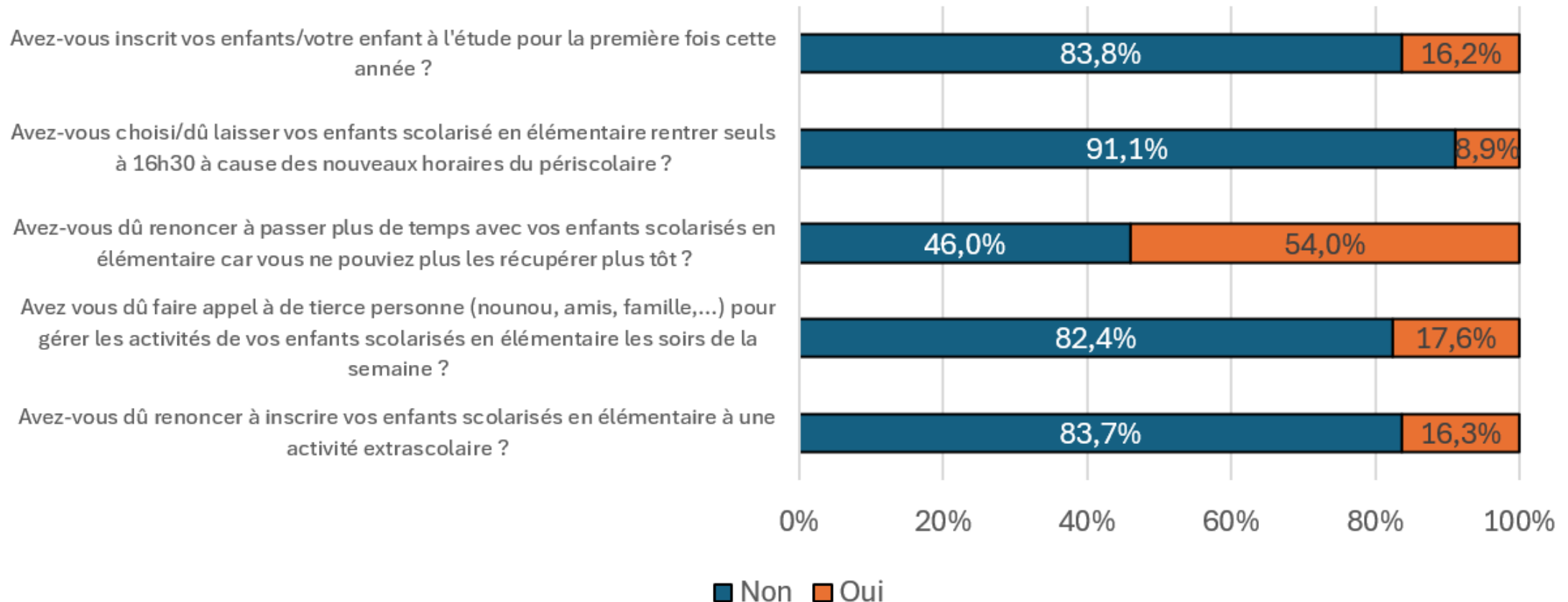


Note: Résultats avec réponses pondérées.

Les parents ont réagi majoritairement par une réduction du temps passé avec leurs enfants



En raison du changement des horaires,

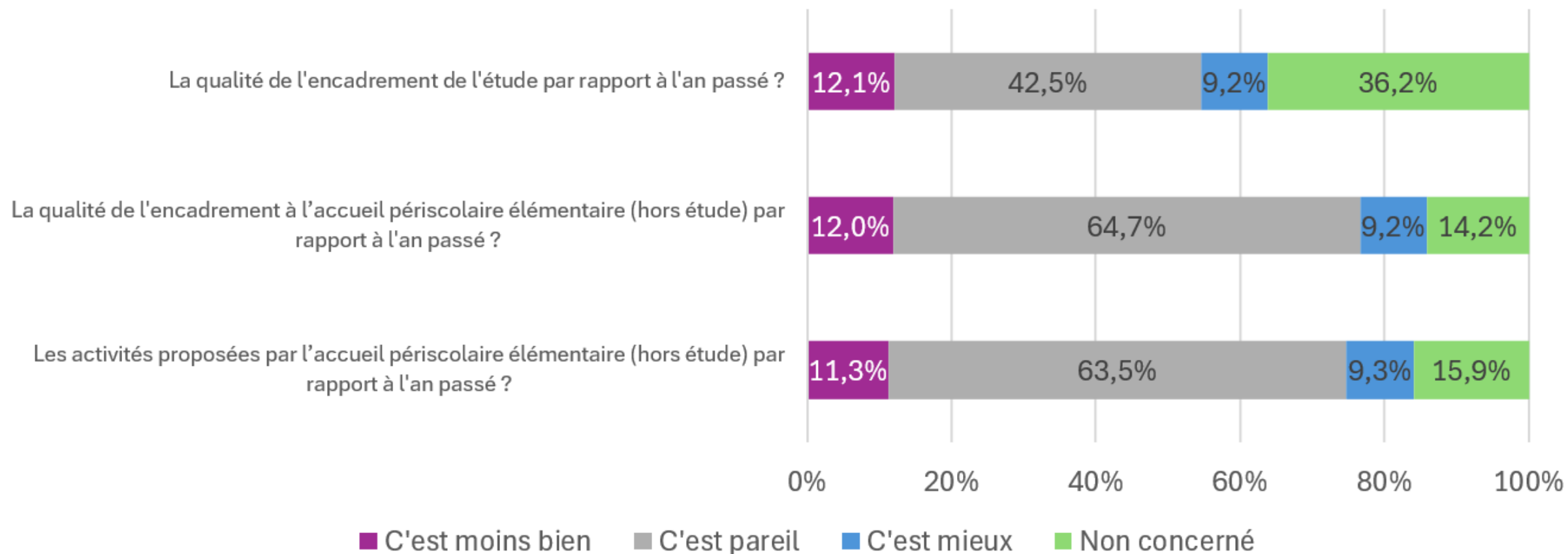


Note: Résultats avec réponses pondérées.

Les parents jugent que les activités et la qualité d'encadrement en accueil périscolaire élémentaire et pendant l'étude n'ont pas évolué depuis le changement des horaires



Quel est votre ressenti sur

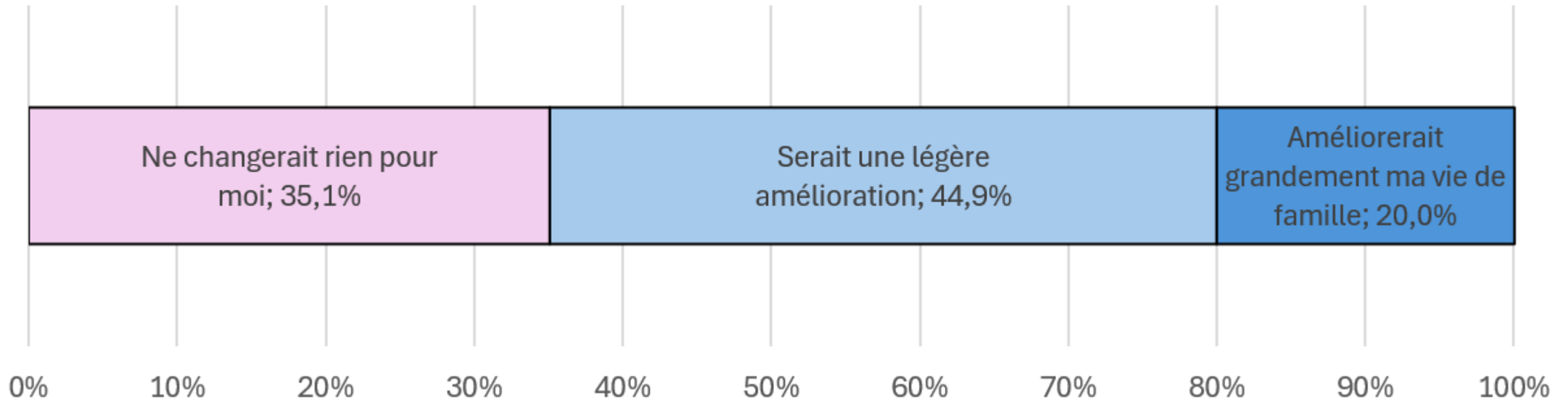


Note: Résultats avec réponses pondérées.

Permettre un départ anticipé à 17h10 au jour le jour à l'inscription sur le portail famille (y compris pour les enfants rentrant seuls chez eux) est jugée comme une amélioration par la majorité des parents



Pour les élémentaires, les représentants des parents d'élèves souhaitent demander à la mairie que le départ anticipé à 17h10 puisse être fait au jour le jour à l'inscription sur le portail famille (y compris pour les enfants rentrant seuls chez eux). Selon vous cette disposition :



Conclusions pour les parents d'élèves en élémentaire



- Modification des horaires est une **évolution jugée négative** par 67 % des parents
- **77 % des parents** se disent **impactés** dont 51 % de manière plutôt importante
 - Temps parents enfants réduits
 - Activités extrascolaires impactées → environ 28 % des parents
 - Plus grande fatigue des enfants
 - Impacts sur les activités professionnelles des parents
 - Gestion des fratries plus difficile
- **68 % des parents allaient récupérer leurs enfants avant 17h45 l'année dernière** contre 34 % cette année
- **Un dispositif de départ anticipé jugé insuffisant** : seuls 23 % des parents disent en bénéficier et 80 % de ceux-ci affirment que le dispositif ne répond pas à tout leur besoin → en cause : **manque de souplesse du dispositif** dans un monde où les emplois du temps évoluent au cours de l'année
- Les parents ont réagi majoritairement (54 %) par **une réduction du temps passé avec leurs enfants**
- Les parents jugent que **les activités et la qualité d'encadrement** en accueil périscolaire **n'ont pas évolué** depuis le changement des horaires alors que cet aspect avait été mis en avant par la municipalité (cf. note de présentation répond aux exigences des financeurs (CAF) et organismes de contrôles (SDJES) présentée en conseil municipal du 19 Juin 2023 qui précise que le nouveau règlement vise à « garantir une amélioration de la qualité des projets proposés ».)
- Permettre **un départ anticipé à 17h10 au jour le jour à l'inscription sur le portail famille** (y compris pour les enfants rentrant seuls chez eux) est **jugé comme une amélioration par la majorité des parents**



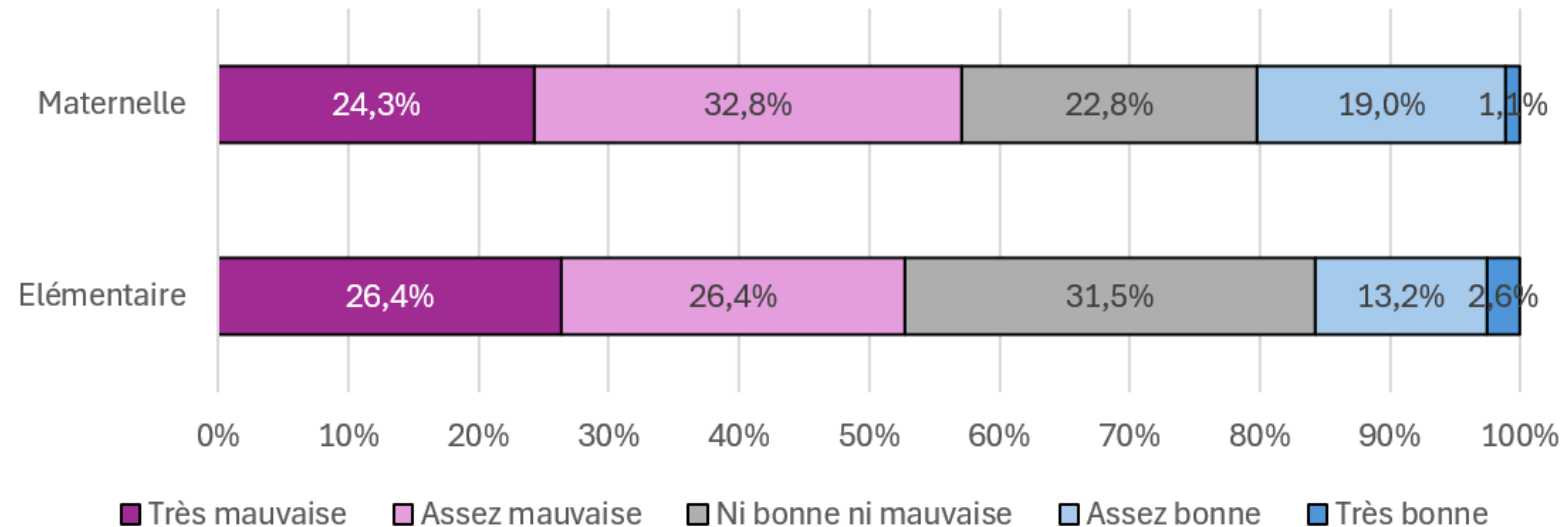
Discussion

Au-delà des problèmes de fonds, des problèmes sur la forme



- La modification des horaires des accueils périscolaires les lundis, mardis, jeudis et vendredis annoncée le 16 juin par courriel aux seules têtes de liste des élus des parents d'élèves et votée au conseil municipal du 19 juin a notamment suscité beaucoup d'incompréhension et d'exaspération chez les parents d'élèves des écoles de Palaiseau.

De manière générale, comment jugez-vous la communication de la mairie concernant la modification des horaires du périscolaire ?



A quoi sert cette enquête ?

Remarque de la mairie lors de la réunion avec les RPEs du 11 mars 2024 « *Il est assez logique que les parents soient opposés aux changements des horaires des accueils périscolaires. Nous n'avons pas besoin d'une enquête.* »



L'une des principales utilités de l'enquête est de **quantifier les impacts** de ces changements. A la fois en estimant la part des parents ayant subi des impacts négatifs et en quantifiant ces impacts.

Ces impacts ne sont **pas dérisoires** :

- Coûts **marchands** : recrutement de nounous ou assistantes maternelles supplémentaires, réduction du temps de travail pour assurer les activités extra scolaires.
- Coûts **non marchands** : temps passés avec les enfants réduits, activités extra scolaires abandonnées, stress supplémentaire, complexité organisationnelle, fatigue plus grande des enfants, des enfants qui rentrent seuls (insécurité, etc).

Ces **coûts doivent être comparés avec les bénéfices** du nouveau règlement estimés par la mairie : taux d'encadrement respecté, réduction du coût du travail d'animateurs supplémentaires, amélioration des conditions de travail des animateurs à effectif constant.

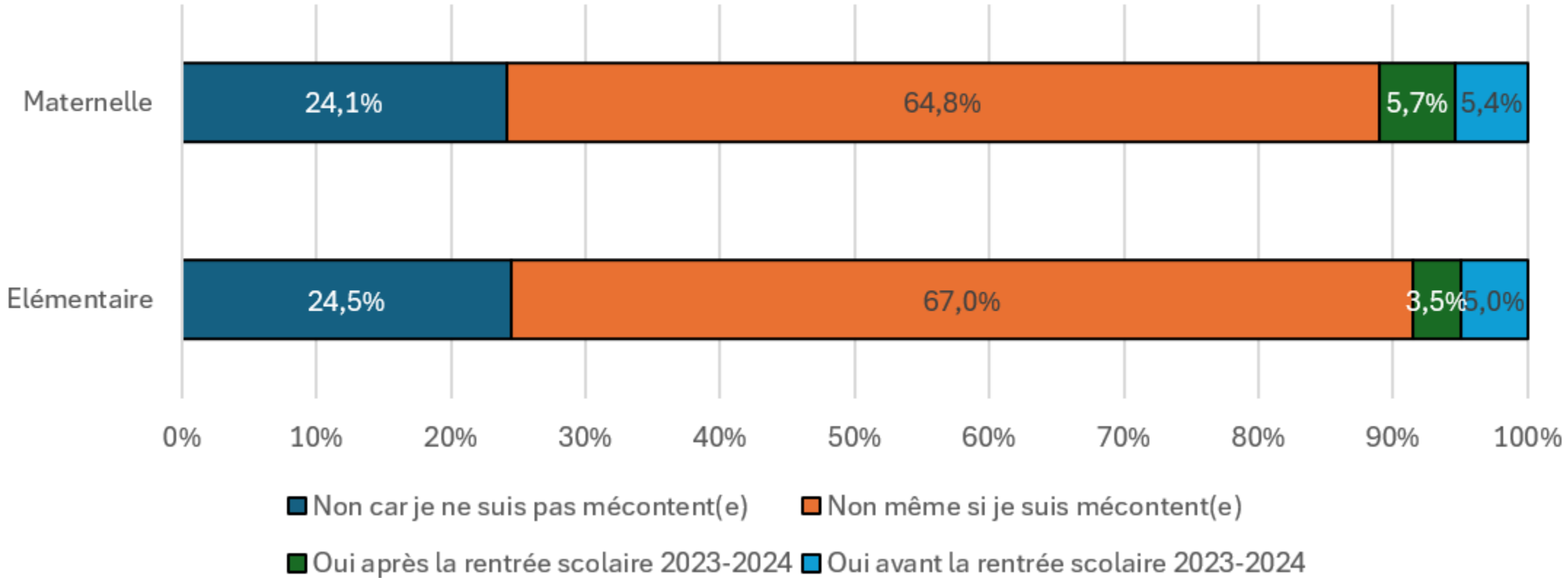
Les **coûts du nouveau système sont significatifs** et potentiellement bien supérieurs aux bénéfices.

En transférant les coûts de la mairie vers les parents d'élèves, le **nouveau système a aussi un impact redistributif régressif** alors que le [rapport « Le pouvoir d'achat des familles face au choc d'inflation » du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge](#) montre que l'exposition à l'inflation augmente avec le nombre d'enfants à charge.

65-67 % des parents n'ont pas écrit à la mairie malgré leur mécontentement → cela confirme que le sondage est important pour quantifier les impacts



Avez-vous écrit à la mairie pour manifester votre mécontentement ?



Note: Résultats avec réponses pondérées.

Foire Aux Questions concernant l'enquête



Q1. Était-il possible de répondre plusieurs fois à l'enquête ?

R1. Il était techniquement possible de répondre plusieurs fois à l'enquête avec une adresse courrielle différente. En revanche les doublons, les réponses avec noms et prénoms incomplets, les réponses frauduleuses ont été retirés de la base d'analyse pour que reste seulement les réponses uniques et authentiques.

Q2. La participation se situe entre 4,8 et 9,6 % des parents d'élèves des écoles maternelles et élémentaires de la ville de Palaiseau. N'est-ce pas une participation trop faible pour en tirer des conclusions ?

R2. Une participation de 4,8 et 9,6 % (soit au moins 326 pour 6 500 parents) peut être considérée comme très importante compte tenu des emplois du temps très chargés des parents et de l'omniprésence des réseaux sociaux qui saturent le quotidien des Français, A titre de comparaison, le [sondage](#) Ifop effectué pour la mairie du 15 au 23 décembre 2023 couvre 605 personnes soit au maximum 2,24% de la population Palaisienne âgée de 18 ans et plus.

Q3. N'y a-t-il pas que les parents opposés au changement du règlement qui ont répondu à l'enquête ?

R3. Les parents qui souffrent le plus du nouveau système avaient très certainement davantage de raisons de prendre 5 à 10 minutes de leurs temps pour répondre à l'enquête. AAPE a invité tous les parents à s'exprimer qu'ils soient pour en contre en restant factuel. Si beaucoup de parents étaient réellement favorables au nouveau système, ils l'auraient défendu davantage en participant largement au sondage. D'ailleurs, il y a des parents dans le sondage qui disent être pas ou peu affectés. Mais ils sont une minorité.

Q4. Qui a réalisé et mise en œuvre cette enquête ?

R4. Le questionnaire et la réalisation de l'enquête ont été effectués par des représentants de parents d'élèves bénévoles appartenant à L'Association Autonome des Parents d'Elèves de Palaiseau (AAPE de Palaiseau), une association de parents d'élèves qui offre un cadre associatif où tous les parents adhérents peuvent s'informer et donner leur avis et dont l'une des valeurs principales de l'AAPE est la neutralité politique, syndicale, idéologique ou religieuse.

Foire Aux Questions concernant l'enquête (cont.)



Q5. La mairie a-t-elle été associée à l'enquête ?

R5. La mairie a demandé à être associée et nous avons pris en compte ses remarques. Ce sondage a été transmis en amont de la réunion de concertation suivante à la mairie le 22/11/2023 et nous avons soumis les observations et demandes de modifications que nous avons réalisé (reformulation, suppression des tournures interronégatives).

Pourtant le 20 juillet la mairie a envoyé un courriel à AAPE

"A la suite de vos retours, nous avons intégré de nouveaux ajustements qui permettront aux parents de récupérer leurs enfants sans conditions d'activités et de justificatifs d'une part. D'autres parts, nous décalons les horaires des sorties des maternels afin que les enfants d'une même fratrie puissent être récupérés conjointement. Vous trouverez ci-dessous le message qui sera adressé demain aux familles.

Concernant les modalités d'évaluation de ces mesures, nous vous proposons de construire ensemble les indicateurs d'évaluation. Une date de réunion de travail vous sera donc proposée dès la rentrée. »